

REUNION DU 13 avril 2012
A 20 h 30

Absent : Jean DODET (pouvoir à Philippe LARNAUD), Laurent SAPET (pouvoir à Fabrice COMTE),

Urbanisme :

Demande de Certificat d'Urbanisme informatif : Deyras (M. Ponson),
Demande de permis de construire : le Comte (Olagnon Fabrice) – rénovation d'un bâtiment existant,
Cabus (Coulaud Jean-Marc) agrandissement d'une habitation existante – Grenouillat (Maisonneuve Henri)
construction d'un garage.

Convention SATESE :

le conseil Général propose une convention d'assistance technique pour le suivi des stations d'épuration. L'Agence de l'eau subventionne à hauteur de 50 % au lieu de 70 % lors du contrat précédent. La participation de la commune était gratuite pour les années antérieures à 2011, en 2011 la participation était de 276 € et la participation de 2012 est de 1375 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition.

Epareuse : Moteur 63 ch de marque FERRI le matériel est commandé

Arrivée de Fabrice

Marché de travaux de bâtiment de Deyras :

Avenant VERT : 803 €uros H.T Banquette béton pour solidifier le bâtiment
BRET : voligeage osb de 15 mm 1530 euros et 200 euros de traitement des chevrons : les deux avenants sont acceptés à l'unanimité.
Une Moins value de 2800 Euros sur le lot 1 maçonnerie est prévue ;

Chemin des Marions : le propriétaire de l'habitation souhaite la rétrocession du chemin pour une surface de 10 m² : les conditions posées par le Conseil Municipal sont la prise en charge par le propriétaire des frais de géomètre et d'acte notarié, le prix de vente sera fixé à 10 Euros du m² : 8 pour 3 abstentions, 4 contre

Point sur les travaux :

2 semaines de fossés ont été réalisés par les employés communaux avec le camion de la CCPSF ;
Volets de la maison de la mémoire : changement des volets par les employés communaux ; location d'une nacelle pour la pose. En complément le Changement des chenaux est à prévoir.
Un contrat CAE a été mis en place pour une durée de 6 mois
Le mur des escaliers des couturières s'est effondré: le remontage est prévu à l'automne avec l'intervention des brigades vertes
Un mur en mauvais état est signalé sur le chemin de Porteron : une visite des lieux sera faite par les employés communaux

Vote des taux d'imposition : augmentation du taux de la Taxe d'habitation à 6.90 % (6.80 % en 2011)

Vote du budget Primitif 2012 commune : Section de fonctionnement 699588 € ; section d'investissement 1546495.77 ; les principaux investissements prévus : création de 4 logements à Deyras, réfection du bar de la salle de Pouyol, changement de l'épareuse, changement des fenêtres et de la porte de l'agence postale, rénovation des façades du boulodrome, aménagement du vestiaire du terrain de basket pour le Conseil municipal des jeunes

Vote du budget Primitif 2012 assainissement : section de fonctionnement 47955.92€ ; section d'investissement 554929.59 € ; principaux investissements : station d'épuration de Jomard (dés que la procédure d'expropriation sera terminée).

Subvention :

- protection civile (plus d'activité sur la commune) la subvention n'est pas reconduite.

- Subvention hôpital de Saint-Félicien pour le projet d'animation : 500 €, le conseil municipal conditionne le versement de cette aide à la réalisation du projet.
- Subvention des anciens maires et adjoints 50 € : en 2011 cette association a fourni une exposition qui a permis aux scolaires de l'école de St Victor de se familiariser avec l'organisation de l'Etat.

Arret de bus : le Conseil Général de l'Ardèche a relevé tous les aires d'arrêt de bus du département et les a classé par degré de dangerosité ; l'aire d'arrêt de bus de Grenouillat a été classé en catégorie 1 (point noir). Une étude financé par le département sera faite pour améliorer ce classement et les travaux seront à la charge de la commune avec un Financement du département de 40 à 80 % : affaire à suivre

Date du prochain conseil municipal : 11 mai 2012